

Les oiseaux des champs oubliés du débat sur les pesticides

 4 min ▪ Jean-Denis Renard, jd.renard@sudouest.fr



À gauche, l'Outarde canepetière, une espèce des plaines du Centre-Ouest au bord de l'extinction. Au centre, l'Alouette des champs, autrefois abondante, se raréfie de plus en plus. À droite, un pipit farlouse à Nieulle-sur-Seudre, en Charente-Maritime. L'oiseau prospère dans les prairies. JEAN-LUC PINAUD / LPO, PHILIPPE J. DUBOIS ET ARCHIVES XAVIER LÉOTY / SO

La LPO, cautionnée par l'autorité scientifique d'un chercheur du CNRS, alerte sur l'effondrement des effectifs des oiseaux des milieux agricoles. Des espèces qui sont autant d'indicateurs de la santé du vivant dans les campagnes

Le 11 février, l'Assemblée nationale a débattu (sans vote) en réponse à la pétition contre la loi dite Duplomb « visant à lever les contraintes sur le métier d'agriculteur », adoptée l'été dernier. Succès sans précédent pour un appel déposé sur le site Internet de l'Assemblée, cette pétition a rassemblé 2,1 millions de signataires.

Sans surprise, les échanges dans l'Hémicycle ont tourné au dialogue de sourds entre les tenants de l'agriculture productiviste et les défenseurs d'une transition agro-écologique plus respectueuse des équilibres naturels. C'est dans ce contexte politique marqué par une forte régression des règles environnementales que l'action militante et la science tirent le signal d'alarme au sujet du sort funeste des oiseaux des milieux agricoles. Les militants ont les visages d'Allain Bougrain-Dubourg, le président de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) depuis quarante ans, et de son directeur, Cédric Marteau. La science, celui de Vincent Bretagnolle, directeur de recherche CNRS au centre d'études biologiques de Chizé (Deux-Sèvres).

La perte des oiseaux communs

Depuis 1994, il mène des travaux en partenariat avec les agriculteurs sur les 450 kilomètres carrés de la zone atelier « plaine et val de Sèvre » pour concilier rendement des cultures et environnement.

Hier, par le biais d'une visioconférence, les trois hommes ont alerté sur la chute accélérée des populations d'oiseaux liés aux pratiques agricoles, qui représentent à peu près la moitié des espèces nicheuses en France. Entre 2001 et 2024, leurs effectifs se sont effondrés de 32,5 % alors que, toutes espèces confondues, les oiseaux n'ont reculé « que » de 18,2 % dans le même laps de temps. Le tableau est sombre pour les « généralistes », comme les mésanges, les rouges-gorges ou les merles qui fréquentent les milieux agricoles sans y être inféodés. La tendance est encore pire pour les quelque 30 espèces spécialistes qui ne peuvent vivre et se reproduire ailleurs.

« Pour la Perdrix grise, c'est moins 90 % en quarante ans », souligne Allain Bougrain-Dubourg. En Nouvelle-Aquitaine, l'un des emblèmes de cet effacement est l'Outarde canepetière, autrefois commune en Poitou-Charentes.

Entre 1986 et 2000, sa population a été divisée par vingt, avant de se stabiliser à l'étiage grâce à des mesures de protection fortes. L'Outarde canepetière est au

centre de la controverse sur les « méga-bassines », ces réservoirs d'eau agricole en projet dans les Deux-Sèvres et en Charente-Maritime. Autre symbole des oiseaux naguère abondants, l'Alouette des champs, qui accuse une baisse de 26,5 % en vingt-cinq ans.

Évidemment, les pesticides

Les causes sont multiples. L'artificialisation des sols, la disparition des haies et des zones humides, le recul des prairies permanentes et la mécanisation des moissons qui détruit les nids au sol en font partie. Mais pour Vincent Bretagnolle, la cause majeure tient à l'usage répandu des pesticides, surtout les insecticides et les herbicides. « Elle fait consensus parmi les scientifiques », appuie-t-il. Comme leur nom le suppose, les insecticides éliminent les insectes qui constituent la ressource alimentaire de base des oisillons. Quant aux herbicides, ils éradiquent les plantes adventices où les insectes prospèrent. Les pesticides ont aussi des effets directs. « Il a été démontré que cinq grains de maïs enrobés de néonicotinoïdes [une classe d'insecticides, NDLR] tuent une perdrix », ajoute Vincent Bretagnolle. Les néonicotinoïdes ont été interdits en France en 2018. La loi Duplomb a échoué à les réautoriser à la suite de la censure partielle du texte par le Conseil constitutionnel. Déposée le 30 janvier, la nouvelle proposition de loi du sénateur LR Laurent Duplomb repart à l'assaut pour réautoriser l'un d'entre eux, l'acétamipride, ainsi qu'une autre molécule, le flupyradifurone.

Pourtant, des solutions élaborées en partenariat avec les agriculteurs sont à disposition, selon le scientifique, qui cite des réductions d'usage des pesticides de 30 % à 50 % dans la zone atelier « plaine et val de Sèvre », sans diminution des rendements et avec une augmentation de la marge réalisée par les exploitants. Des solutions dédaignées par les responsables politiques, qui « nient la science » et « s'enfoncent dans l'impasse », selon Allain Bougrain-Dubourg. La LPO en tient pour preuve l'échec des plans Écophyto successifs, qui visent en théorie un moindre recours aux pesticides. Depuis sa première

mouture, en 2009, et jusqu'en 2023, l'utilisation des pesticides a augmenté de 7 %, selon l'indicateur Nodu. Cet outil de mesure a été supprimé en 2024 par le gouvernement Attal.

« Cinq grains de maïs enrobés de néonicotinoïdes tuent une perdrix », appuie le scientifique
